



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2024

1) Vérification des présences, des procurations et des droits de vote. Nomination d'un Président et Secrétaire de l'assemblée

	<u>Quotités</u>	<u>Propriétaires</u>
Total Copropriété :	10000,00	69
Présents :	3213,00	21
Procurations :	2763,00	21
Absents :	4024,00	27
<u>Total Quorum :</u>	<u>5976,00</u>	<u>42</u>
	<u>59,76%</u>	<u>60,87%</u>

Le double quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Mr Dolata est nommé président de séance à l'unanimité des voix.

Le syndic IGS est nommé secrétaire et assure la rédaction du PV

2) Vente appartement D41 et D32 (propriété actuelle de Mr et Mme Dolata)

a. Présentation du projet en présence des acquéreurs – pas de vote

Les acquéreurs présentent leur projet en séance par l'intermédiaire de Mr Krykwinski.

Des documents de faisabilités techniques ont été diffusés préalablement à l'AG.

b. Autorisation de division du duplex en deux appartements aux frais des acquéreurs (enlèvement de l'escalier interne, fermeture de la trémie de cet escalier, séparation des réseaux d'eau et d'électricité) – majorité des 4/5èmes des voix présentes ou représentées

	Pour	6251	100,00%	Majorité des 4/5 (80%) La résolution est acceptée
	Contre	0	0,00%	
	Voix exprimées	6251	-	
	Abstention	0	-	
	Absent	3749	-	
CONTRE	-			
ABSTENTION	-			



- c. Autoriser les acquéreurs, à leurs frais, à effectuer les démarches nécessaires ou utiles à la régularisation de la situation au niveau administratif et urbanistique (incluant le choix de l'architecte et le dépôt d'une demande de permis d'urbanisme modificatif) – majorité absolue des voix présentes ou représentées

	Pour	6251	100,00%	Majorité absolue (50% + 1)
	Contre	0	0,00%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	6251	-	
	Abstention	0	-	
	Absent	3749	-	
CONTRE	-			
ABSTENTION	-			

- d. Mandat donné au syndic pour signer, aux frais des acquéreurs, l'acte de base modificatif requis par les décisions qui précèdent – majorité absolue des voix présentes ou représentées

	Pour	6251	100,00%	Majorité absolue (50% + 1)
	Contre	0	0,00%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	6251	-	
	Abstention	0	-	
	Absent	3749	-	
CONTRE	-			
ABSTENTION	-			



IGS
Immo Gestion Syndic

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle
Tél : +32 2 385 42 46 mail : info@igsyndic.be
IPI : 502.087 web : www.igsyndic.be

Association des copropriétaires de la
Résidence CŒUR D'IXELLES
Chaussée d'Ixelles, 133
B-1050 BRUXELLES
BCE : 0835.565.918

- e. Désignation du notaire Jean-Louis Van Boxstael à Bruxelles pour préparer et recevoir cet acte, aux frais des acquéreurs - majorité absolue des voix présentes ou représentées

Désignation du notaire Jean-Louis Van Boxstael à Bruxelles pour préparer et recevoir cet acte, aux frais des acquéreurs	Pour	6251	100,00%	Majorité absolue (50% + 1)
	Contre	0	0,00%	La résolution est acceptée
	Voix exprimées	6251	-	
	Abstention	0	-	
	Absent	3749	-	
CONTRE	-			
ABSTENTION	-			

- 3) Lecture du procès-verbal des décisions et signature de ce procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 19h00.

En vous remerciant pour votre confiance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Président

Le Secrétaire